



REPÈRES

LA THÉRAPIE EN RELATION D'AIDE



CENTRE DE FORMATIONS EN RELATION D'AIDE

Les repères du CFRA | Mai 2025

SOMMAIRE

Ce document s'adresse aux personnes qui sont intéressées par le métier de thérapeute en relation d'aide et qui veulent en savoir plus sur la "thérapie en relation d'aide" et les qualités attendues d'un thérapeute en relation d'aide dans le cadre d'une pratique éthique et sécuritaire pour le public.

Avant-propos	p.3
1 La thérapie en relation d'aide.....	p.4
2 Le thérapeute en relation d'aide	p.6
3 La protection du public	p.8



Notes terminologiques :

- Le genre masculin du présent document est utilisé sans discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.
- L'utilisation du terme "*client*" dans ce document, pour désigner une personne qui consulte le thérapeute en relation d'aide, s'explique par l'usage réservé du terme "*patient*" aux médecins exerçant au Canada (et notamment au Québec), ce qui ne s'applique pas dans la plupart des pays francophones en Europe ou en Afrique. Le terme de "*client*" dans ce document n'a pas de connotation commerciale et peut être remplacé par "*la personne qui consulte*", "*la personne aidée*" ou toute autre expression similaire.

Droit de reproduction :

- Toute copie ou reproduction partielle ou totale des textes est interdite sauf autorisation préalable du CFRA.
- Le CFRA autorise cependant aux apprenants inscrits et aux diplômés du CFRA, exclusivement, la reproduction et l'utilisation des textes concernant "La thérapie en relation d'aide" (pages 4 et 5) et "Le thérapeute en relation d'aide" (pages 6 et 7) avec mention de la source.

Conception et Réalisation :

Ce document a été réalisé par le CFRA. Crédits Photos : Licence Canvas Pro.
Version du document: 21 mai 2025.



AVANT-PROPOS

Emmanuelle Hélias. Présidente du CFRA, formatrice et thérapeute en relation d'aide.

Merci pour votre intérêt pour le métier de thérapeute en relation d'aide !

Ce document a pour but de vous informer sur la thérapie en relation d'aide et sur le métier de thérapeute en relation d'aide (ou psychopraticien selon votre pays).

La thérapie en relation d'aide relève du domaine de la santé mentale et des relations humaines. La mission du thérapeute en relation d'aide est de soutenir et d'accompagner des personnes (enfants, adolescents, adultes, couples et familles) dans des moments souvent difficiles de leurs vies.

Aider, c'est un métier passionnant mais c'est aussi un métier exigeant avec des responsabilités importantes.

La pratique de la thérapie en relation d'aide ne s'improvise donc pas. Elle nécessite d'avoir des connaissances théoriques et pratiques et conduit également le thérapeute en relation d'aide à un travail sur soi régulier.

**Voir les précisions terminologiques en page 2.*

Le thérapeute en relation d'aide est un professionnel spécialisé dans les techniques de l'écoute et de l'entretien non directif, qui accompagne les personnes lors de périodes difficiles, les aide à exprimer leurs émotions et à trouver leurs propres solutions.

Notre pour but est de former des professionnels qualifiés qui disposent de solides connaissances en psychologie et en psychopathologie afin de posséder une bonne culture générale et d'être en mesure de délivrer aux personnes, lorsque cela est nécessaire, de l'information psychologique de qualité.

Les connaissances acquises sont également des atouts importants pour décider d'accepter un client ou le référer à un professionnel de la santé mentale compétent, selon son état, sa situation ou sa demande. Il en va ainsi de la sécurité du public, mais aussi de la crédibilité et de la réputation du thérapeute en relation d'aide et de la profession qu'il représente.

Le métier de thérapeute en relation d'aide est un métier valorisant et utile. Chaque jour, nos diplômés œuvrent pour améliorer le quotidien des personnes qui les consultent. Chaque jour, ils contribuent à rendre ce monde meilleur.

Nous espérons que votre intérêt se transformera en passion et que vous rejoindrez notre communauté grandissante !



LE PLUS BEAU
MÉTIER
C'EST D'AIDER

1. LA THÉRAPIE EN RELATION D'AIDE

Une démarche relationnelle d'aide, de soutien et d'éducation psychologique pour les problèmes de la vie quotidienne.

DÉFINITION DE LA THÉRAPIE EN RELATION D'AIDE

Inspirée par les travaux du psychologue américain Carl Rogers, la thérapie en relation d'aide est une forme d'intervention psychologique et sociale qui s'inscrit dans une démarche relationnelle d'aide, de soutien et d'éducation psychologique. Elle relève du domaine de la santé mentale et des relations humaines.

La thérapie en relation d'aide se concentre sur les relations entre le thérapeute et la personne aidée, et sur l'utilisation de la relation pour aider la personne à comprendre et à surmonter des difficultés ou des problèmes de la vie quotidienne.

La thérapie en relation d'aide c'est :

1. Une démarche de soutien, d'accompagnement et d'éducation psychologique,
2. Pour tout problème ou difficulté de la vie courante,
3. Afin d'aider la personne à mieux se connaître et à mobiliser ses ressources pour y faire face.

COMMENT SE DÉROULE UNE SÉANCE DE THÉRAPIE EN RELATION D'AIDE ?

La thérapie en relation d'aide repose sur le postulat que toute personne possède la faculté d'évoluer et de mobiliser ses capacités et ses ressources psycho-émotionnelles pour accéder à ses propres solutions, retrouver sa confiance en elle, son équilibre, conquérir ou maintenir son autonomie et réaliser ses objectifs.

Elle fait l'usage de qualités ou d'attitudes « non-directives » du thérapeute en relation d'aide (empathie, écoute active, neutralité et non-jugement), en vue de permettre à l'aidé d'acquiescer une meilleure compréhension de lui-même qui le rendra capable de progresser et de surmonter les difficultés dans une situation donnée.

La pratique de la thérapie en relation d'aide s'appuie sur l'écoute active et l'entretien non-directif: l'entretien se déroule sous la forme d'un échange verbal : au cours d'une ou de plusieurs rencontres, régulières ou ponctuelles, le thérapeute en relation d'aide (l'aidant) est à l'écoute et incite la personne (l'aidée) à trouver ses propres réponses.

La fréquence et la durée des séances varient selon les besoins de la personne et la pratique du thérapeute en relation d'aide selon son pays. Les rencontres peuvent se dérouler en présentiel, par exemple au bureau du thérapeute en relation d'aide ou par téléconsultation.

Le client peut décider d'interrompre les rencontres à tout moment et sans avoir à se justifier.

LES 4 TYPES D'INTERVENTIONS PROPRES À LA THÉRAPIE EN RELATION D'AIDE

La thérapie en relation d'aide propose 4 types d'interventions:

- **La rencontre d'accompagnement** : le thérapeute en relation d'aide vise à soutenir la personne par des rencontres, qui peuvent être régulières ou ponctuelles, permettant à la personne de s'exprimer sur ses difficultés. En utilisant des qualités ou des attitudes non directives, il accompagne la personne dans un processus d'exploration visant une prise de conscience dans les difficultés ou des problèmes de la vie courante.
- **L'intervention de soutien** : dans le cadre de rencontres régulières ou ponctuelles, le thérapeute en relation d'aide vise à soutenir la personne dans le but de maintenir et de consolider ses acquis et ses stratégies d'adaptation, en ciblant les forces et les ressources de la personne.
- **L'intervention conjugale ou familiale** : le thérapeute en relation d'aide vise à promouvoir et à soutenir le fonctionnement optimal du couple ou de la famille au moyen d'entretiens impliquant souvent l'ensemble de ses membres. Les rencontres ont pour but d'offrir aide, soutien et information afin de favoriser une meilleure communication et de meilleures relations conjugales ou familiales.
- **L'éducation psychologique** : elle vise un apprentissage par l'information et l'éducation de la personne. Elle peut être utilisée à l'occasion de toutes les interventions ci-dessus afin de partager des connaissances et des habiletés spécifiques visant à maintenir et à améliorer l'autonomie ou la santé de la personne, à prévenir l'apparition de problèmes de santé ou de problèmes sociaux.

L'information peut porter par exemple sur les grandes étapes du développement de l'être humain, la prévention de la maladie mentale, le rôle que peut jouer la personne dans le maintien ou le rétablissement de sa santé et aussi sur des techniques de gestion de stress, de relaxation ou de connaissance et d'affirmation de soi.

POUR QUELS TYPES DE PROBLÈMES LA THÉRAPIE EN RELATION D'AIDE EST-ELLE UTILISÉE ?

La thérapie en relation d'aide est orientée sur le bien-être et a pour vocation d'aider toutes personnes dans des moments difficiles de la vie quotidienne, comme par exemple :

- Insomnies passagères, stress, angoisses, peurs passagères
- Adaptation à une nouvelle vie (déménagement, immigration, expatriation)
- Relations au travail, changement de carrière, perte d'un emploi
- Manque de motivation, quête de sens
- Manque de confiance en soi
- Manque d'estime de soi
- Difficultés à communiquer
- Mieux vivre un conflit
- Surmonter la solitude, un deuil, une rupture
- Difficultés familiales, relations parents-enfants
- Problématiques de couple
- ...

QUI PEUT BÉNÉFICIER D'UNE THÉRAPIE EN RELATION D'AIDE ?

Toute personne, enfant, adolescent ou adulte, en situation de difficulté, de crise ou de conflit, peut bénéficier d'une thérapie en relation d'aide et obtenir un soutien et un accompagnement pour l'aider à résoudre des problématiques de la vie courante.

Les couples ou les familles peuvent également bénéficier d'une thérapie en relation d'aide. Le thérapeute en relation d'aide aidera les couples et les familles à mieux communiquer et à améliorer leurs relations conjugales, parentales ou familiales, pour des difficultés ponctuelles ou passagères.

La thérapie en relation d'aide ne répond pas aux besoins des personnes dont les troubles mentaux, les perturbations, la souffrance ou la détresse nécessiterait de mettre en place un travail qui ciblerait l'origine de troubles ou des perturbations et qui viendrait agir sur le fonctionnement psychique de la personne grâce à un traitement psychologique. Ainsi, par exemple, le thérapeute en relation d'aide n'interviendra jamais pour traiter des problématiques de dépression sévère, de troubles mentaux, de troubles de la personnalité...

Dans ces situations, il convient de consulter en priorité un professionnel de la santé mentale comme un psychiatre, un psychologue ou un psychothérapeute.

Bien entendu, en complément d'un suivi par un professionnel de la santé mentale (qui soigne), et sauf avis contraire de celui-ci, la personne peut parfaitement bénéficier de l'aide d'un thérapeute en relation d'aide.

Son accompagnement complémentaire s'inscrira alors dans une démarche relationnelle d'écoute et de soutien pour aider la personne à traverser ses difficultés.

COMMENT LA THÉRAPIE EN RELATION D'AIDE SE DISTINGUE DE LA PSYCHOTHÉRAPIE ?

La thérapie en relation d'aide répond aux besoins de personnes qui recherchent de l'aide et du soutien dans des difficultés courantes, liées à des contraintes ou à un contexte spécifique, sans nécessairement être en situation de détresse ou de souffrance psychologique. Les interventions sont ainsi orientées sur le bien-être de la personne et visent à favoriser, chez la personne aidée, la compréhension de ses difficultés et la progression dans la recherche de solutions, *sans chercher à modifier son organisation psychique*.

Contrairement à la psychothérapie, *la thérapie en relation d'aide ne va pas au-delà d'une aide visant à faire face à des difficultés courantes*. Elle n'a pas pour fonction d'évaluer un état psychique, de diagnostiquer, ni de mettre en place un « *traitement psychologique* ».

Dès lors, la thérapie en relation d'aide ne vise pas à obtenir des *changements significatifs* comme la guérison d'un trouble mental, d'un trouble de la personnalité, d'un trouble comportemental, ou encore de pallier à certains handicaps.

Par conséquent, lorsque la demande, le besoin ou la situation de la personne dépasse le cadre de ses interventions d'aide et de soutien, le thérapeute en relation d'aide doit impérativement référer la personne à un professionnel de la santé mentale comme un psychiatre, un psychologue ou un psychothérapeute.

COMMENT LA THÉRAPIE EN RELATION D'AIDE SE DISTINGUE DU COACHING ?

La finalité du coaching est l'atteinte d'objectifs spécifiques, liés à la réalisation personnelle ou professionnelle de la personne. Le coach va ainsi utiliser des méthodes d'accompagnement avec son client en vue de l'atteinte d'objectifs définis, souvent en utilisant une approche « directive » ou une intervention qui consiste à donner des conseils et à effectuer des exercices orientés vers l'objectif recherché.

Si les besoins d'actualisation de potentiel ou le développement de talents, de ressources, de compétences ou d'habiletés peuvent être appréhendés lors des rencontres en relation d'aide, le thérapeute en relation d'aide va avant tout appuyer son accompagnement et son soutien sur l'écoute active et les techniques de l'entretien « non-directif » sous la forme d'un échange où l'aidant est à l'écoute et incite l'aidé à trouver ses propres solutions.

En ce sens, les deux disciplines présentent des similarités mais ne procèdent pas de la même démarche.

2. LE THÉRAPEUTE EN RELATION D'AIDE

Un professionnel spécialisé dans les techniques de l'écoute et de l'entretien non directif, qui accompagne les personnes lors de périodes difficiles, les aide à exprimer leurs émotions et à trouver leurs propres solutions.

QU'EST-CE-QU'UN THÉRAPEUTE EN RELATION D'AIDE ?

Le thérapeute en relation d'aide – appelé selon les pays «psychopraticien» ou «Praticien en Relation d'aide ou «counselor» – n'est pas un psychiatre, un psychologue, un psychothérapeute, ou un travailleur social. Il ne pose aucun diagnostic, n'effectue aucune évaluation ni test et ne propose aucun traitement psychologique.

Le thérapeute en relation d'aide est un spécialiste de l'humain. Il aide les autres à « mieux Être ». Ses connaissances sur le fonctionnement psychique, sur la psychologie de l'être humain tout au long de sa vie, lui permettent d'apporter du mieux-être et de soutenir la personne dans des périodes difficiles de la vie courante.

Le thérapeute en relation d'aide propose une approche «non-directive» lors d'entretiens qui se déroulent en face à face, au rythme du client. L'entretien se déroule sous la forme d'un échange verbal. Le thérapeute en relation d'aide, à l'écoute, amène la personne à trouver ses propres réponses.

POUR QUELS TYPES DE PROBLÈMES CONSULTER UN THÉRAPEUTE EN RELATION D'AIDE ?

Le thérapeute en relation d'aide accompagne toute personne en situation de crise ponctuelle, de difficultés passagères ou de mal-être et l'aide à résoudre des problématiques de la vie courante, telles que : manque de confiance en soi, solitude, deuil, difficultés familiales, de couple ou de relations au travail...

Il ne prend pas en charge les personnes souffrant de troubles de la personnalité, de troubles mentaux ou de problématiques relevant du champ de compétences des psychiatres ou des psychologues, par exemple.

La thérapie en relation d'aide permet à la personne d'acquérir une meilleure connaissance d'elle-même, de mieux comprendre ses relations aux autres dans les différents domaines de sa vie (amoureuse, familiale, professionnel) mais également de mieux gérer ses insatisfactions et comment évoluer.

Il accompagne également les enfants ou les adolescents dans leurs problèmes de la vie ordinaire (intimidation, manque de confiance en soi, timidité, stress, etc...).

Grâce à cette actualisation dans la connaissance d'elle-même, la personne aidée sera en mesure de mobiliser les solutions qu'elle porte en elle, sera à même de retrouver son pouvoir de création et de reprendre sa vie en main pour plus d'autonomie et de bonheur.

Dans un cadre respectant les règles de confidentialité, de non-jugement, de bienveillance et d'écoute active, la personne sera accompagnée pour retrouver confiance en ses ressources et réaliser ainsi ses objectifs de vie.

Le thérapeute en relation d'aide propose 4 types d'interventions: rencontre d'accompagnement, intervention de soutien, intervention conjugale ou familiale, éducation psychologique.

QUELLES SONT LES QUALITÉS D'UN THÉRAPEUTE EN RELATION D'AIDE ?

Outre ses connaissances en psychologie et ses compétences professionnelles, les qualités principales du thérapeute en relation d'aide sont son *empathie*, son *accueil chaleureux*, son *écoute active et dépourvue de jugement*. Il est un accompagnant vers plus d'équilibre émotionnel et relationnel, vers plus d'authenticité de la personne envers elle-même, grâce à une meilleure connaissance de soi.

Le thérapeute en relation d'aide est un professionnel. Comme tel, il a des *responsabilités, des devoirs et des obligations* : le respect des lois et des règlements en vigueur dans son pays, l'obligation de préserver la confidentialité des échanges, de respecter la réputation, la dignité, la liberté et la vie privée de son client. Il est bien entendu soumis au *secret professionnel*.

Le thérapeute en relation d'aide s'engage à avoir une *attitude irréprochable avec ses clients*. Il ne doit pas nuire à la personne qui le consulte. Il respecte ainsi le cadre strict de ses interventions et sait quand référer à un professionnel de la santé mentale compétent lorsque le besoin ou la demande de son client excède son champ d'exercice ou de compétences.

L'humilité est également une qualité indispensable pour une pratique sérieuse et sécuritaire.

En toutes circonstances, le thérapeute en relation d'aide fait preuve de *neutralité* en respectant son client, ses croyances, ou ses opinions personnelles. Dans toutes ses activités et ses communications, il fait preuve de *discretion professionnelle* afin de conserver une relation professionnelle de qualité.

Le thérapeute en relation d'aide adopte en tout temps une *conduite éthique* qui favorise la relation de confiance, non seulement avec ses clients, mais aussi envers les autres professions de la santé mentale et des relations humaines. Bien que travailleur indépendant, il préserve l'image et la réputation de sa profession.

LE THÉRAPEUTE EN RELATION D'AIDE A-T-IL FAIT UN TRAVAIL SUR LUI-MÊME ?

Le métier de thérapeute en relation d'aide est un métier exigeant qui nécessite une parfaite connaissance de soi et une réactualisation régulière de sa pratique professionnelle.

Le thérapeute en relation d'aide aura bien évidemment fait un travail sur lui-même afin d'avoir l'attitude la plus juste vis-à-vis de son client.

Afin de garder une juste distance bienveillante, le thérapeute en relation d'aide peut avoir recours à des séances avec un superviseur (c'est à dire avec un autre professionnel qui a généralement une plus longue expérience ou qui dispose de compétences ou de connaissances spécifiques).

Enfin, le thérapeute en relation d'aide doit réactualiser en permanence ses connaissances et se former régulièrement.

COMMENT EXERCER LE MÉTIER DE THÉRAPEUTE EN RELATION D'AIDE ?

Le thérapeute en relation d'aide exerce généralement en pratique privée, en tant que travailleur indépendant ou autonome, à son bureau, à temps complet ou en complément d'une autre activité (qui doit être compatible avec l'exercice de la thérapie en relation d'aide).

A l'issue de votre formation avec le CFRA, vous pouvez pratiquer en toute légalité sous le titre de « thérapeute en relation d'aide » (ou de « psychopraticien », ou de "praticien en relation d'aide" selon votre pays).

Le titre de « Thérapeute en relation d'aide » n'est pas réservé. Il ne s'agit pas d'une profession réglementée et aucune disposition légale n'impose l'adhésion à une association ou à un ordre professionnel pour pouvoir exercer cette discipline.

Bien entendu, il s'agit de respecter les règles juridiques qui s'appliquent dans chaque pays, région ou province (pour le Québec, la Loi 21).

Ces règles visent généralement à protéger le public et à éviter toute emprise et toute confusion avec d'autres professions relevant de la santé mentale qui sont, elles, réglementées et/ou soumises à des ordres professionnels.

L'adhésion à un code d'éthique et de déontologie (comme le propose le CFRA à ses Membres) sera également un gage de sérieux et de cadre rassurant à la fois pour le thérapeute en relation d'aide et sa clientèle.

Enfin, l'apprentissage tout au long de la vie, les échanges entre professionnels, les lectures ou encore les supervisions, permettent au professionnel de la relation d'aide de toujours conserver un regard sur sa propre pratique et d'améliorer de façon continue son approche, ses techniques, et son humanité.

Parce que le plus beau métier du monde c'est d'aider les autres, vous constaterez que vos efforts seront très rapidement récompensés par le mieux-être de ceux que vous allez accompagner.

COMMENT APPRENDRE LE MÉTIER DE THÉRAPEUTE EN RELATION D'AIDE ?

Dans aucun pays il n'existe de diplôme d'État officiel. Des établissements d'enseignement privés (comme le CFRA) assurent la formation des professionnels et diplôment ou certifient leurs étudiants.

La formation au métier et à la pratique de la thérapie en relation d'aide n'est pas exclusive à une école ou à un centre en particulier. Chaque établissement d'enseignement propose son propre contenu pédagogique. Il appartient à chacun de décider du type d'enseignement qui lui correspond le mieux.

Notre programme de formation vous permet d'acquérir :

- de solides connaissances en psychologie pour disposer d'une culture générale et être en capacité de délivrer de l'information ou de l'éducation psychologique aux clients.
- des bases de connaissances en psychopathologie afin de pouvoir référer plus facilement la personne à un professionnel de la santé mentale compétent, lorsque la personne présente un état «dysfonctionnel» qui ne relève pas de la thérapie en relation d'aide.
- des connaissances en techniques de communication et des outils pour une meilleure connaissance de soi, afin de mieux connaître ses limites pour prendre soin de soi en temps que professionnel.
- la maîtrise des techniques de l'entretien non-directif.

A l'issue de votre formation, vous pourrez bénéficier de séances de supervisions ou d'aide à la pratique et vous pourrez participer aux tables rondes avec d'autres membres et diplômés du CFRA, ce qui est particulièrement recommandé pour les nouveaux professionnels.

Quelque que soit la formation retenue, à l'issue de votre apprentissage, vous devez être confiant dans votre pratique professionnelle, tout en connaissant les limites de votre intervention afin d'offrir un cadre sécurisant pour votre future clientèle et pour vous-même.

3. LA PROTECTION DU PUBLIC

Le thérapeute en relation d'aide a des responsabilités, des devoirs et des obligations professionnelles.

Pour le thérapeute en relation d'aide, il s'agit de respecter les règles juridiques qui s'appliquent dans chaque pays, région ou province.

Celles-ci visent généralement à protéger le public et à éviter toute emprise et toute confusion avec d'autres professions relevant de la santé mentale qui sont, elles, réglementées et dont les titres et l'exercice sont réservés (ainsi notamment les psychologues et les psychothérapeutes).

VÉRIFIEZ LES EXIGENCES LÉGALES DE VOTRE PAYS, RÉGION OU PROVINCE

Le titre de "thérapeute en relation d'aide" n'est pas un titre réservé. Il ne s'agit pas d'une profession réglementée et aucune disposition légale n'impose votre adhésion à une association ou à un ordre professionnel pour pouvoir exercer la thérapie en relation d'aide.

Bien entendu, il s'agit de respecter les règles juridiques qui s'appliquent dans chaque pays, région ou province.

Dans le cadre de ses interventions, le thérapeute en relation d'aide est seul responsable de sa pratique professionnelle. Aussi, avant de vous engager dans notre formation, et si vous envisagez d'exercer le métier de thérapeute en relation d'aide, il vous appartient de vous renseigner sur les conditions d'exercice propres à la législation et à la réglementation en vigueur dans votre pays, région ou province.

Pour les apprenants qui souhaitent exercer au Québec, en plus des ressources disponibles tout au long du programme de formation, le CFRA propose le cours en ligne [Pratique légale, éthique et professionnelle du thérapeute en relation d'aide](#), d'une durée de 15h00. Ce cours est obligatoire pour tous les apprenants au Québec qui souhaitent obtenir le diplôme du CFRA.

Quel que soit le pays de résidence, nos apprenants demeurent entièrement responsables de l'application qu'il feront des enseignements du CFRA au regard de la législation en vigueur, pendant et après leur inscription à un cours.

Le CFRA n'offre pas de consultations juridiques. Nous ne nous engageons pas, non plus, à aider à s'installer comme thérapeute, ni à procéder à des démarches administratives, juridiques, fiscales ou comptables pour le compte de nos apprenants. Avant de vous engager, nous vous recommandons donc de prendre le temps de vérifier les conditions d'exercice dans votre pays.

EXIGENCES ÉTHIQUES ET DÉONTOLOGIQUES

Le CFRA vise à former des professionnels compétents, responsables, qui vont être en mesure de suivre une éthique, une déontologie, et appliquer des *principes de vie* qui sont pleinement compatibles avec l'exercice du métier de thérapeute en relation d'aide.

Notre formation est conçue pour des professionnels qui vont devenir des spécialistes des relations humaines et de la relation d'aide et qui vont accompagner des personnes dans des situations de vie parfois difficiles. Le thérapeute en relation d'aide doit être en mesure de s'engager à respecter des devoirs et des obligations professionnelles.

En conséquence, nos exigences envers nos apprenants et futurs thérapeutes en relation d'aide sont élevées :

- Nous nous réservons le droit d'accepter ou de refuser l'admission de toute personne qui ne répondrait pas à nos conditions d'admission (voir nos conditions pédagogiques).
- Nos cours et nos évaluations sont d'un niveau équivalent à un niveau universitaire et requièrent de l'autonomie ainsi qu'une bonne capacité d'apprentissage et de compréhension.
- Au cours de l'apprentissage, si l'attitude ou le comportement de l'apprenant ne sont pas conformes aux qualités éthiques et professionnelles attendues d'un thérapeute en relation d'aide (attitude et savoir-être incompatibles avec l'exercice de la discipline), nous nous réservons le droit de mettre fin à l'enseignement.
- Après l'obtention du diplôme, pour devenir membre du CFRA, l'adhésion à notre code de pratique et de déontologie est obligatoire.

S'investir dans notre formation correspond ainsi à un acte réfléchi et conscient. Il s'agit de s'engager dans une démarche volontaire tant personnelle que professionnelle.

Avant de vous engager dans notre formation, nous vous recommandons de lire attentivement nos *Conditions pédagogiques* et notre *Code de Pratique et de Déontologie* afin de vérifier si votre situation ou si vos principes personnels sont compatibles avec le cadre de pratique de ce métier.



Informations et Contact

Centre de Formations en Relation d'Aide (CFRA)
Le Groupe UniLearn Inc.

Sites internet: www.formation-relation-aide.com

Email : contact@formation-relation-aide.com

Canada : +1 (438) 317 0342

France : +33 (0)7 81 00 69 80

Le CFRA est un centre de formation privé enregistré sous le numéro d'entreprise du Québec n°1175376533 (Groupe UniLearn Inc.)

Accrédité par Revenu Québec.

Nos formations donnent droit à des crédits d'impôt au Québec.

